

LIVRAISONS PAR DRONE EN SÉRIE : JUSQU'À QUAND ?

MA GRASSE

Le 27 juillet 2026

**Ce dimanche 26 juillet 2026, aux alentours de 9h10,
le ciel de notre établissement s'est une nouvelle fois transformé en véritable zone de livraison.**

En seulement quelques minutes, **deux alertes drone** se sont succédé, donnant lieu à **deux livraisons**.

Grâce à la réactivité, à la vigilance et au professionnalisme des personnels, **trois colis ont pu être interceptés et récupérés dans la cour à l'issue de la remontée de promenade.**

Bilan de la « livraison » du jour :

- 5 iPhones
- 1 écran d'iPhone
- 1 tournevis et 3 embouts



CELA NE PEUT PLUS DURER !

**Jusqu'à quand allons-nous devoir pallier le manque de moyens par notre seul dépassement de soi,
en multipliant les fouilles de détenus,**

week-end après week-end, dans un climat de tension permanent ?

Aujourd'hui, les agents parviennent encore à intercepter ces livraisons.

Mais jusqu'à quand ?

L'UFAP UNSa Justice EXIGE :

- La mise en place immédiate d'équipements anti-drone réellement efficaces et pleinement opérationnels afin de mettre un terme définitif à ces intrusions.
- Des renforts en personnels sans délai pour répondre au sous-effectif chronique de notre établissement.
- Des sanctions disciplinaires et pénales exemplaires à l'encontre des détenus destinataires de ces livraisons illicites.

L'UFAP UNSa Justice adresse ses félicitations à l'ensemble des agents présents pour leur réactivité, leur sang-froid et leur professionnalisme exemplaires.

C'est uniquement grâce à votre vigilance et à votre engagement quotidien que ces colis ont pu être interceptés avant d'atteindre leurs destinataires.

Une fois encore, les personnels ont fait le travail. Il appartient désormais à l'administration de leur donner les moyens d'assurer durablement la sécurité de la Maison d'Arrêt de Grasse.

L'UFAP UNSa Justice : le syndicalisme combatif, utile et proche des personnels.

Le bureau local **UFAP UNSa Justice**